

République française
COMMUNE DE PONT DE MONTVERT - SUD MONT LOZERE
DEPARTEMENT de la Lozère

DE_2022_056

Séance du lundi 11 avril 2022

Membres en exercice : 19

Date de la convocation: 06/04/2022

Présents : 18

L'an deux mille vingt-deux et le onze avril l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Stephan MAURIN,

Votants: 18

Pour : 18

Contre : 0

Secrétaire de séance: Matthias CORNEVAUX

Présents : Clara ARBOUSSET, Catherine BLACLARD, Florence BOISSIER, Sophie BOISSIER, Lucie BONICEL, Michèle BUISSON, Matthias CORNEVAUX, Julie DELES, Cyril DJALMIT, Christelle FOLCHER, François FOLCHER, Guillaume HARVOIS, Olivier MALACHANNE, Thibaud MALGOUYRES, Stephan MAURIN, Gilles MERCIER, Mathieu PUCHERAL, Fabienne PUCHERAL MOLINES

Représentés:

Excusés: Daniel MOLINES

Absents:

Objet: Vote du budget primitif - pont_montvert_sud_lozere - DE_2022_056

Le Maire présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Après avoir entendu le rapport général de présentation du budget primitif de l'exercice 2022 de la Commune Pont de Montvert - Sud Mont Lozere,

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la loi 96-142 du 21 février 1996,

Vu les articles L2311-2, L2312-1 et L2312-3 du Code Général des Collectivités Territoriales,

DELIBERE ET DECIDE :

ARTICLE 1 :

L'adoption du budget de la Commune Pont de Montvert - Sud Mont Lozere pour l'année 2022 présenté par son Maire,

Ledit budget s'équilibrant en recettes et en dépenses et s'élevant :

En recettes à la somme de : 2 991 039.49 Euros

En dépenses à la somme de : 2 991 039.49 Euros

ARTICLE 2 :

D'adopter le budget par chapitre selon le détail suivant :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Montant
011	Charges à caractère général	489 189.81
012	Charges de personnel, frais assimilés	650 200.00
014	Atténuations de produits	39 205.00

Date de réception de l'AR: 27/04/2022
048-200057594-20220411-DE_2022_056-DE

65	Autres charges de gestion courante	167 536.27
66	Charges financières	20 200.00
67	Charges exceptionnelles	500.00
023	Virement à la section d'investissement	145 900.00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	45 730.00
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		1 558 461.08

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
013	Atténuations de charges	60 000.00
70	Produits des services, du domaine, vente	207 847.11
73	Impôts et taxes	335 239.00
74	Dotations et participations	626 223.00
75	Autres produits de gestion courante	107 000.00
77	Produits exceptionnels	43 587.28
002	Résultat de fonctionnement reporté	178 564.69
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		1 558 461.08

SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Montant
20	Immobilisations incorporelles	20 000.00
21	Immobilisations corporelles	794 784.85
23	Immobilisations en cours	555 713.56
16	Emprunts et dettes assimilées	62 100.00
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		1 432 578.41

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
13	Subventions d'investissement	773 007.80
16	Emprunts et dettes assimilées	208 208.74
10	Dotations, fonds divers et réserves	110 000.00
021	Virement de la section de fonctionnement	145 900.00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	45 730.00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	149 731.87
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		1 432 578.41

ADOPTE A LA MAJORITE

Fait et délibéré à LE PONT DE MONTVERT, les jour, mois et an que dessus.

Ainsi fait et délibéré, au Pont de Montvert,
Les jours, mois et an que ci-dessus.
Le Maire, Stéphan Maurin

RF Préfecture de Monde
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 27/04/2022 048-200057594-20220411-DE_2022_058-DE

